battre contre les impôts destructeurs, perçus sur les vins et boissons, impôt soumis au régime le plus inquisitionel; ainsi nous demandons la suppression de tous les droits sur les vins et boissons, ou au moins que jusqu'au jour heureux qui les verra abolir, nous soyons affranchis des visites, exercices et autres formes inquisitionelles et arbitraires.

Le régime des gabelles n'est pas moins véxatoire, et cet impôt funeste prive le peuple et les bestiaux du sel, cette denrée précieuse, non moins utile à la santé des hommes, qu'à la multiplication des troupeaux.

Nous demandons aussi que la vente privilégiée du tabac, se fasse en bâton et aux frontières, et que le tabac circule librement dans l'intérieur du royaume, ainsi que toute autre marchandise.

Nous demandons pour le bonheur de l'agriculture, l'affranchissement de tous les droits sur les denrées de première nécessité.

La suppression des mi-lods en ligne directe, et de ceux en cas d'échange, qui sont dans la main du Roy, et la liberté de racheter, moyennant un prix modéré, ceux aliénés aux seigneurs.

L'abolition des droits insolites, non justifiés par titre, la facilité de racheter ceux qui seront justifiés moyennant un prèt modérê.

Nous demandons des distinctions, des récompenses pour les cultivateurs qui auront enrichi le premier et le plus utile des arts par des découvertes.

Nous osons espérer, et nous demandons avec instance l'abolition de ces concessions trop fréquentes qui, en assimilant, contre tous les principes, les carrières de charbons de terre aux mines, dépouillent les propriétaires de leur hérîtage, pour en investir un concession-